



Transport de voyageurs

 35h

 Formation en présentiel

 Formation spécifique dite Passerelle

Prix sur demande

 **Prérequis**
Justifier du permis de conduire en cours de validité.

 **Le public**
Conducteurs de véhicules pour la conduite desquels un permis D ou DE ou D1 ou D1E est requis, qui ont obtenu une qualification initiale de conducteur de transport de marchandises et souhaitant obtenir la qualification initiale de conducteur de transport de voyageurs. Justifier d'une attestation de qualification initiale de conducteur de transport de marchandises : CQC (Carte de Qualification de Conducteur) ou d'un titre ou diplôme figurant à l'arrêté du 26 février 2018 admis en équivalence au titre de la qualification initiale des conducteurs (FIMO, titre professionnel, CFP..).

 **Accessibilité aux personnes handicapées**

À propos de la formation

Objectifs

Être capable d'effectuer un acte de Transport de Voyageurs dans le cadre professionnel ou dans le cadre associatif, dans le respect de la sécurité et de la réglementation professionnelle en assurant un service de qualité à l'aide d'un véhicule affecté au transport de voyageurs.

Modalités et délais d'accès

Avoir satisfait aux prérequis.

14 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

Avertissement

Cette formation permet de renouveler en même temps la validité de la CQC du secteur marchandises.

Pour cela, le conducteur doit créer son compte sur la plateforme connexion hubprotransport.com afin de recevoir sans attendre, dans les jours qui suivent la fin de sa formation, son Certificat de Qualification d'une valeur probatoire de 4 mois. Attention, c'est au conducteur de faire sa demande de CQC.

Et afin de pouvoir continuer d'exercer dans le secteur voyageur et/ou marchandise, cette formation est à renouveler tous les 5 ans par une FCO (Formation Continue Obligatoire) du secteur soit Marchandise, soit Voyageur avant la fin de validité de la CQC (Carte de Qualification de Conducteur).

Moyens humains

Formateur référent issu du secteur du transport de voyageurs ayant minimum 3 ans d'expérience dans la conduite et/ou l'exploitation et/ou titulaire d'un diplôme du Transport de Voyageurs de plus de 5 ans.

Enseignants titulaires du titre professionnel « Enseignant de la Conduite et de la Sécurité routière » mention Groupe Lourd ou d'un diplôme admis en équivalence et de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité de plus de 5 ans.

Ces formateurs et/ou Enseignants sont référencés par décision administrative dans le cadre de l'agrément de l'organisme de formation.

Personne en charge des relations avec le stagiaire : nous contacter.



Méthode et moyens pédagogiques

Méthodes pédagogiques multiples : affirmatives avec des cours magistraux, démonstratives notamment pour la partie pratique et actives avec des ateliers de travail et des études de cas.

Salle de cours équipée de moyens multimédias

Aires d'évolution spécialement aménagées

Véhicules transport en commun adaptés à la formation

Supports pédagogiques remis aux stagiaires : nous contacter



Sanction visée

Attestation de compétences relative à l'intervention à proximité des réseaux, prise en application de l'article R554-31 du code de l'environnement et des articles 21 et 22 de l'arrêté d'application du 15 février 2012 modifié.

L'attestation est valable 5 ans à compter de la date de réussite à l'examen.

Une attestation d'échec est délivrée si le cas se présente.

Attestation de fin de formation.



Modalités de suivi et d'évaluation des acquis

L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journé et contresignée par le formateur.

- Le suivi des acquis est réalisé tout au long de la formation à l'aide du livret suivi des apprentissages de la théorie et de la conduite
- L'évaluation finale est organisée par l'Organisme de Formation et réalisée par un formateur évaluateur
- Pour la partie théorique : QCM de 60 questions (recevabilité à 24 bonnes réponses)
- Pour la partie pratique : contrôle continu

Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen.



Programme

- Perfectionnement à la conduite rationnelle, axé sur les règles de sécurité
- Application de l'ensemble des réglementations du transport et du travail, connaissance et utilisation des dispositifs de contrôle
- Santé, sécurité routière et sécurité environnementale.
- Service, logistique
- Test final d'évaluation des compétences acquises, correction et synthèse du stage